



**Strategy
& Go** (By TSF Centre)

CONDITIONS GENERALES D'ACHAT

1. Champ d'application

Les présentes conditions générales d'achat ont pour objet de définir les dispositions générales auxquelles sont soumis tous les achats de service et/ou produit effectués par la SPRL TSF CENTRE.

Lesdites conditions sont réputées acceptées intégralement et sans réserve par le vendeur par le seul fait de la formation du contrat de vente entre parties, même lorsqu'elles sont en contradiction avec ses conditions générales de vente. Des clauses dérogatoires et/ou complémentaires aux présentes conditions ne pourront nous engager que moyennant acceptation expresse par écrit de notre part.

2. Formation du contrat

Tout bon de commande sera considéré comme accepté 8 jours après son envoi, même dans le cas où le vendeur serait resté en défaut de renvoyer la confirmation de commande à TSF CENTRE endéans ce délai.

Dans cette hypothèse, TSF CENTRE se réserve toutefois le droit de résilier la commande sans indemnité.

Si le vendeur a préalablement formulé une offre précise, le contrat sera réputé parfait dès l'envoi de l'acceptation écrite par TSF CENTRE.

3. Emballage

Le vendeur est tenu de livrer ses produits dans un emballage scellé, étiqueté et approprié pour éviter toute détérioration et assurer leur bonne arrivée à destination.

TSF Centre sprl
Rue du Moulin 55
7090 Braine-le-Comte

T +32 67 21 41 17

F +32 67 21 41 17

www.strategy-and-go.be

RPM MONS / TVA : BE 0885.929.803



Le contenu emballé ainsi que les éventuelles précautions à prendre pour le transport et le stockage des produits seront clairement mentionnés sur l'emballage.

Aucun frais d'emballage ni de manutention ne sera porté en compte sauf stipulation contraire expresse, signée par TSF CENTRE.

4. Livraison

La livraison se fera franco dans les locaux de TSF CENTRE ou en tout autre lieu décidé par les Parties.

Elle s'effectuera dans le délai indiqué sur le bon de commande ou le devis accepté par TSF CENTRE. Le seul fait de l'expiration du délai d'exécution vaut mise en demeure pour le vendeur.

En cas de non respect du délai de livraison, TSF CENTRE pourra résilier la commande sans indemnité ni compensation pour le vendeur et sans préjudice du droit de TSF CENTRE à réclamer réparation des dommages subis du fait du retard de livraison.

5. Transfert de la propriété et des risques

Le transfert de la propriété et des risques se fera au moment de la livraison prévue à l'article ci-dessus.

6. Paiements

TSF CENTRE règle ses factures à 30 jours fin de mois pour autant que:

- le montant facturé corresponde précisément au prix ou au mode de calcul stipulé dans la commande ;
- la facture lui soit adressée en deux exemplaires et mentionne la date, les produits fournis, les quantités et la référence de la commande ;
- sauf accord exprès contraire, il ne soit introduit qu'une seule facture par bon de commande.

7. Contrôles

TSF CENTRE est autorisé à se rendre dans les locaux du vendeur pour procéder à une vérification des procédés et des matériaux employés pour la fabrication des produits.

TSF Centre sprl
Rue du Moulin 55
7090 Braine-le-Comte

T +32 67 21 41 17

F +32 67 21 41 17

www.strategy-and-go.be

RPM MONS / TVA : BE 0885.929.803



Le vendeur ne peut cependant se prévaloir de telles visites pour limiter sa responsabilité, si les produits sont ensuite refusés par TSF CENTRE comme non conformes à la commande ou s'il est fait appel à sa garantie.

8. Garantie

Le vendeur garantit que les produits fournis correspondent à l'ensemble des spécifications convenues lors de la conclusion du contrat, sont conformes à leur destination et exempts de tout défaut apparent ou caché.

TSF CENTRE dispose d'une semaine après réception de la marchandise pour vérifier sa conformité aux spécifications de la commande et, le cas échéant, notifier son refus au vendeur par envoi recommandé à la poste.

En cas de refus de la marchandise, le vendeur sera tenu de la reprendre à ses frais dans les 10 jours de la notification du refus par TSF CENTRE. Passé ce délai, TSF CENTRE retournera les produits aux frais du vendeur.

La garantie du vendeur couvre pour le reste une période de minimum 12 mois à dater de la livraison. Les produits défectueux seront retournés au vendeur à ses frais et risques.

La réparation ou le remplacement d'un produit pendant le délai de garantie fera courir un nouveau délai de garantie aux mêmes termes et conditions que le matériel d'origine.

9. Propriété intellectuelle

Le vendeur certifie que les produits fournis ne portent en aucune manière atteinte aux droits de propriété intellectuelle ou industrielle d'un tiers.

Il s'engage à préserver TSF CENTRE de tous frais et dépenses généralement quelconques et à la défendre contre toute action en contrefaçon de brevet, invention, dessins et modèles, marques ou droit d'auteur intentée par un tiers et qui pourrait résulter de l'achat, de l'utilisation ou de la vente des marchandises fournies à TSF CENTRE.

TSF Centre sprl
Rue du Moulin 55
7090 Braine-le-Comte

T +32 67 21 41 17

F +32 67 21 41 17

www.strategy-and-go.be

RPM MONS / TVA : BE 0885.929.803



TSF Centre sprl
Rue du Moulin 55
7090 Braine-le-Comte

T +32 67 21 41 17

F +32 67 21 41 17

www.strategy-and-go.be

RPM MONS / TVA : BE 0885.929.803

10. Résiliation

TSF CENTRE se réserve le droit de résilier la commande, sans être redevable d'aucune indemnité au vendeur, s'il apparaît que celui-ci est en état de cessation de paiement ou que son crédit est douteux.

Il en ira de même en cas de non-respect du délai de livraison.

11. Cession de contrat

Le présent contrat ne pourra faire l'objet d'une cession totale ou partielle, à titre onéreux ou gracieux que moyennant accord préalable écrit des parties.

12. Non-validité partielle

Si une ou plusieurs stipulations des présentes conditions sont tenues pour non valides ou déclarées telles par une juridiction compétente, les autres stipulations n'en garderont pas moins toute leur force et leur portée.

13. Absence de renonciation

Le fait pour l'une des parties de ne pas se prévaloir d'un manquement par l'autre partie à l'une quelconque des obligations visées dans les présentes ne saurait être interprétée pour l'avenir comme une renonciation à l'obligation en cause.

14. Loi applicable

Le présent contrat est régi par la loi belge.

15. Attribution de compétence

En cas de différend quant à l'interprétation, l'exécution ou la résiliation du contrat, les parties s'efforceront de le régler à l'amiable préalablement à toute action en justice. Si le litige persiste néanmoins, il sera de la compétence exclusive des tribunaux de l'arrondissement judiciaire de Bruxelles.